

Paris, le 17 février 2022

**Placement avec succès d'une émission obligataire de 500 M€ dans le cadre d'une opération globale de refinancement**

La Société a placé avec succès ce jour une nouvelle souche obligataire d'un montant nominal de 500 M€ d'une maturité de 7 ans et portant un coupon de 2,5%, auprès d'une base d'investisseurs diversifiée.

Parallèlement, Mercialys a lancé le 16 février 2022 une offre de rachat partiel de la souche obligataire de 300 M€ arrivant à échéance en juillet 2027.

Cette émission devrait également permettre à la Société d'exercer en intégralité son option de remboursement anticipé (make-whole) de son obligation à maturité mars 2023 d'un montant nominal de 469,5 M€.

Une fois clôturées, ces opérations participeront à l'allongement de la maturité moyenne de la dette tirée, qui, au 31 décembre 2021, s'établissait à 3,2 ans.

BNP Paribas et Natixis ont agi comme coordinateurs globaux et teneurs de livres dans cette opération. CIC, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, La Banque Postale et Société Générale ont agi en qualité de teneurs de livres.

Mercialys est notée BBB/perspective stable par Standard & Poor's.

*Ne pas diffuser aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon. Ce communiqué ne constitue pas une offre de titres aux États-Unis d'Amérique ou dans tout autre pays. Les obligations ne peuvent être ni offertes ni vendues aux États-Unis d'Amérique sans enregistrement ou exemption d'enregistrement conformément au U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié. Mercialys n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux États-Unis d'Amérique ni de faire une offre au public aux États-Unis d'Amérique.*

\* \* \*

Ce communiqué de presse est disponible sur le site [www.mercialys.fr](http://www.mercialys.fr)

**Contact analystes / investisseurs / presse :**

Luce-Marie de Fontaines

Tél : +33 1 82 82 75 63

Email : [ldefontaines@mercialys.com](mailto:ldefontaines@mercialys.com)

**À propos de Mercialys**

Mercialys est l'une des principales sociétés foncières françaises. Elle est spécialisée dans la détention, la gestion et la transformation d'espaces commerciaux en anticipation des tendances de consommation, pour compte propre comme pour compte de tiers. Au 31 décembre 2021, la Société disposait d'un patrimoine immobilier de 3,1 Mds€ droits inclus. Son portefeuille de 2 134 baux représente une base locative annualisée de 168,8 M€. Mercialys est cotée en bourse depuis le 12 octobre 2005 sous le symbole MERY et bénéficie du régime des sociétés d'investissement immobilier cotées (« SIIC »). Membre du SBF 120 et du compartiment B d'Euronext Paris, le nombre de ses actions en circulation au 31 décembre 2021 s'établit à 93 886 501.

**AVERTISSEMENT**

*Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué de presse peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent par nature des risques, identifiés ou non, et des incertitudes pouvant donner lieu à des écarts significatifs entre les résultats réels de Mercialys et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations. Prière de se référer au Document d'enregistrement universel de Mercialys disponible sur [www.mercialys.fr](http://www.mercialys.fr) pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants susceptibles d'influer sur les activités de Mercialys. Mercialys ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, de nouveaux événements futurs ou tout autre circonstance qui pourraient remettre en question ces prévisions.*